



Contestation taxe locale d'équipement

Par **Aletnico**, le **01/10/2008** à **15:39**

Bonjour,

Nous avons construit un bâtiment (sorte de grand entrepôt) dans le but d'y pratiquer des activités sportives (squash, badminton, ...).

Nous recevons aujourd'hui une TLE d'un montant exorbitant compte-tenu de ce que l'activité nous rapporte. En regardant de plus près, nous constatons que notre bâtiment a été classé en catégorie 9 (autres), catégorie la plus lourdement taxée.

Nous estimons que notre bâtiment pourrait être reclassé en catégorie 3 (Entrepôts et hangars faisant l'objet d'une exploitation commerciale, industrielle ou artisanale, Garages et aires de stationnement couvertes faisant l'objet d'une exploitation commerciale ou artisanale, Locaux à usage industriel ou artisanal et bureaux y attenant.)

Votre avis ?